



Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets

COMMUNIQUÉ

Agrandissement du lieu d'enfouissement de BFI: Le Front commun appréhende les solutions à long terme annoncées par le ministre Mulcair

Pour diffusion immédiate. Montréal, le 28 juin 2003. Le Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets (FCQGED) est préoccupé par les demandes d'agrandissement des sites d'enfouissement qui sont en attente dans la grande région de Montréal. Trois sites y sont actuellement en attente d'une autorisation gouvernementale: les lieux d'enfouissement de Saint-Athanase (Compo-Haut-Richelieu), de Lachute (Régie intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes) et de Terrebonne (BFI-UTL Lachenaie inc.). À eux trois, cela représente des potentiels d'enfouissement de plus de 50 millions de tonnes.

Actuellement plus de 60% des matières résiduelles générées au Québec vont à l'enfouissement. Ce n'est donc pas en pavant la voie à ce mode de gestion non durable des déchets que se trouve la solution. Un nécessaire virage vers les 3R s'impose. «Le rapport du BAPE, sur le projet d'agrandissement du lieu d'élimination de BFI à Lachenaie, devrait être rendu public dans quelques jours et nous n'avons encore aucune indication sur *les solutions à long terme* invoquées par le ministre de l'Environnement, M. Mulcair, lorsqu'il commente la situation de l'enfouissement dans la grande région de Montréal», note Normand Beudet du FCQGED. «La tentation est sans doute très grande de régler la question des espaces d'enfouissement requis pour les décennies à venir en accordant ce que demandent les promoteurs, mais ce serait une grave erreur, ça viendrait remettre en question tous les efforts déployés depuis près de 10 ans pour en arriver à une gestion durable et responsable de nos déchets», précise Jennifer Crawford, administratrice. «Il ne faut pas non plus négliger l'accroissement des risques à la santé humaine pour les populations locales», ajoute-t-elle.

«Le ministre de l'Environnement devrait envoyer un signal clair en refusant le projet de BFI et en optant pour une gestion des déchets basée sur la réduction à la source, le réemploi, le recyclage et le compostage. On doit définitivement mettre un terme à l'enfouissement pêle-mêle et massif de nos déchets», précise Robert Ménard du FCQGED et résident de Lachenaie.

Rappelons que la compagnie BFI-UTL Lachenaie inc. a été l'objet d'un décret d'urgence en mars 2003 qui a fait en sorte de lui octroyer un sursis d'une année et que le nouveau gouvernement devra sous peu prendre une décision quant à son projet d'agrandissement de 40 millions de tonnes.

-30-

Pour information : Karel Ménard (FCQGED) (514) 396-2686

FCQGED
4200, rue Adam, Montréal
(Québec) H1V 1S9

tél.: (514) 396-2686
fax.: (514) 396-7883
fcqged@cam.org